

Elevage caprin lait transformation

Recherche associé

Offre N° : 009-19-0222

Localisation

Département : Ariège

Exploitation située dans le Séronais entre Saint-Girons et Foix

Contexte

Installé en individuel avec son épouse (conjointe d'exploitant participant aux travaux) , monsieur souhaite prendre sa retraite fin 2020.

Exploitation

Type d'installation : En association ou société

Mode de cession : Cession de parts sociales

Activité : Elevage, Elevage caprins.

SAU : 30,00 ha

Logement repreneur : A proximité et identifié

Description : Elevage de 60 chèvres sur 30 ha de prairies et parcours , avec transformation fromagère .

- Foncier : 30ha de SAU , dont environ 15 ha de prairies permanentes , 10 ha de parcours et 5 ha de sous bois pâturés. Production de foin sur 7 ha , mais achat de foin de luzerne chaque hiver , et achat d'un mélange céréales protéagineux en complément. L'exploitation est entièrement clôturée en ursus (périmètre) , et séparée en 8 parcs , (clôture électrifiée). Le foncier sera mis à disposition de la société , (bail écrit).
- Cheptel : 60 chèvres de race Saanen , 16 chevrettes de renouvellement et 2 boucs de la même race. Le troupeau est au contrôle laitier , production moyenne de 900 litres par chèvre et par an
- Bâtiment d'exploitation : Une chèvrerie de 150 m² avec stockage du foin au dessus , une salle de traite de 50 m² (12 places) avec transfert vers la fromagerie , fromagerie aux normes , très fonctionnelle et cave d'affinage. Un hangar récent (2017) de 300m² pour la paille et le matériel . L'ensemble de ces bâtiments sera mis à disposition de la société , (bail écrit).
- Matériel : Deux tracteurs 4 RM , 115 et 75 CV , matériel complet pour la récolte du foin , girobroyeur pour l'entretien des parcours , tout le matériel est remisé sous un hangar.
- Aides PAC : 24 DPB , ICHN zone montagne et Aide Caprine , pour un montant global d'aides PAC de 13100 € en 2018.
- Environnement socio économique : Ecole primaire à 4 kms , (pour collège et lycée , ramassage à 4 kms du siège de l'exploitation) , petits commerces à 10 kms , GMS à 22 kms , médecin et pharmacie à 10 kms , hôpital à 22 kms , (MSA , DDT , préfecture à 25 kms). Coopératives agricoles à 22 kms.
- Immobilier non agricole : Habitation , à voir avec le cédant.

Conditions de reprise

Création d'une société (EARL ou GAEC) , en association avec l'épouse du cédant.

Profil candidat recherché

Homme ou femme (ou couple) , dynamique et motivé par ce projet d'association en élevage caprin avec transformation fromagère.

Observations

Une période de parrainage est indispensable dans le cadre d'un projet d'association . Un CEFI (Contrat Emploi Formation Installation) , d'une durée d'un an , est demandé par le cédant et son épouse , (future associée). Ce type d'installation en société présente l'avantage de démarrer une activité agricole avec peu d'investissement.

Commercialisation

La totalité de la production est commercialisée en vente directe , (à la ferme , 3 marchés par semaine , et à des intermédiaires).

Prix de cession

Prix en cours d'estimation

Contact

Chambre d'Agriculture de l'Ariège

Thierry TRISCOS

05 61 66 10 24 - 06 43 10 40 84

thierry.triscos@ariego.chambagri.fr



Publiée le 12 juin 2019